



## Filière « Politiques et Sociétés » 2015/2016

### 1. Présentation de la filière Politiques et Sociétés

#### Objectifs généraux

La filière « Politiques et Sociétés » permet aux étudiants d'enrichir leur socle de connaissances en sciences politiques et sociales, tout en assurant une pré-spécialisation dans les domaines d'excellence sur le site strasbourgeois : action publique ; politiques culturelles ; politiques européennes ; communication publique et d'entreprise.

#### Débouchés

La filière « Politiques et Sociétés » prépare aux métiers de l'Europe, de la politique, de la culture, du lobbying et de l'influence politique, de la communication publique et d'entreprises, de coopération culturelle, scientifique et universitaire, ainsi qu'à la recherche et à l'expertise (y compris européenne et internationale). Elle ouvre aussi aux concours des écoles de journalisme, ainsi qu'à ceux de la fonction publique territoriale, nationale et européenne.

Exemples de professions auxquelles cette filière ouvre : *policy officer* européen, manager public, évaluateur des politiques publiques, coordinateur de projets culturels, expert en ingénierie participative et développement durable, responsable de coopérations transfrontalières, coordinateur d'ONG internationales, collaborateur politique, responsable de *think tank*, chargé de communication, spécialiste en relations publiques, journaliste, enseignant du supérieur, chercheur en sciences politique et sociales...

#### Orientations pédagogiques

Dans la tradition pluridisciplinaire de l'IEP, la formation apporte aux étudiants des outils théoriques et pratiques en sciences politiques et sociales, articulés autour d'enjeux comparés européens et multiniveaux (dimensions internationale, nationale et territoriale). Certains enseignements sont mutualisés avec la filière Droit et Administration Publique ainsi qu'avec la filière Europe et Relations Internationales.

Forts de l'expertise du laboratoire SAGE et du réseau de partenariats de la filière, les cours associent une formation de sciences sociales généralistes (sociologie, science politique) avec une

connaissance précise et concrète des domaines de pré-spécialisation, indispensables à l'entrée dans les Masters 2 auxquels prépare la filière.

## Masters 2

La filière prépare aux Masters 2 en action publique et administration, affaires européennes, médias, culture et recherche, et ouvre plus spécifiquement aux Masters 2 Politiques Européennes (spécialités « Politiques Européennes et Affaires Publiques », « Politique Européenne et Franco-Germanique », « Sécurité extérieure et sécurité intérieure de l'UE »), aux Masters 2 de Science Politique (« Politique et gestion de la Culture », « Sciences sociales du Politique », « Communication publique et d'entreprise » - ce dernier ouvrira en septembre 2016), ainsi qu'au Master 2 Ingénierie de projets en Economie Sociale et Solidaire.

## Partenariats privilégiés

Pour être performante et innovante, une filière d'enseignement doit être adossée à un laboratoire de recherche d'envergure. La filière « Politiques et Sociétés » bénéficie des compétences et du réseau de SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe), laboratoire reconnu au niveau national (Unité de recherche du CNRS, incluse dans le périmètre d'excellence de l'Université de Strasbourg) et international (Membre, entre autres, de l'*European Consortium for Political Research*).

La filière est par ailleurs adossée à des partenariats privilégiés, qui enrichissent à la fois le contenu de la formation et le réseau dont bénéficient les étudiants :

- CERA (Centre d'expertise et de recherche administrative), Ecole Nationale d'Administration
- Université de Haute-Alsace

La filière bénéficie enfin de collaborations solides et régulières avec :

- de nombreuses universités françaises et étrangères (notamment en Allemagne et en Pologne),
- des institutions internationales ou transfrontalières (Conseil de l'Europe, Cour Européenne des Droits de l'Homme, Parlement Européen, Commission Européenne, ARTE),
- des institutions publiques et privées nationales (ministère de la Culture, Agence France Presse, Caisse Nationale des Allocations Familiales,...) et territoriales (Direction Régionale des Affaires Culturelles Alsace, Eurométropole, Le Maillon...).

## 2. Enseignements obligatoires de filière

L'UE : espace de justice, de liberté et de sécurité

Economie publique – Damien Broussolle

Le cours d'économie publique fournit les références théoriques et les outils méthodologiques de compréhension et d'analyse de l'intervention économique publique moderne, hors politique économique conjoncturelle. Il appartient à l'économie du bien-être, qui est une extension de la démarche micro-économique au domaine étatique et relève de la fonction d'allocation au sens de R.

Musgrave. A ce titre, comme l'Etat ou le marché sont deux manières de fournir des biens et de répondre à des besoins, il s'inscrit dans une réflexion sur leurs places respectives. Suivant le mouvement de balancier de l'analyse économique, il recouvre en premier lieu la nécessité de l'Etat et la justification de l'intervention étatique, puis les problèmes rencontrés par l'intervention étatique, les moyens proposés pour les surmonter et leurs limites. Il s'intéresse enfin à la détermination des préférences collectives (fonction de bien-être social), nécessaires pour orienter l'action publique

Histoire des idées politiques et doctrines économiques - Michel Fabreguet

Dans la continuité du cours des idées politiques modernes de deuxième année, ce cours se proposera de revenir plus particulièrement sur l'étude des grands courants politiques du XX<sup>e</sup> siècle, en étroite relation avec les théories économiques qui ont assuré leur réussite : le libéralisme et le renouveau de la pensée libérale après 1945, la social-démocratie et le keynésianisme, la démocratie chrétienne et l'économie sociale de marché. On s'intéressera également au gaullisme ainsi qu'aux idéologies nées de la crise de la postmodernité comme l'écologie.

Histoire sociale de l'Europe à l'époque contemporaine -Maurice Carrez

À la veille de la Première Guerre mondiale, l'industrialisation rapide du continent fait évoluer rapidement des sociétés encore marquées par l'importance du monde agricole et certaines structures héritées de l'Ancien Régime. Un siècle plus tard, on parle de sociétés postindustrielles, voire postmodernes, où les services tiennent le haut du pavé et où les rapports sociaux ont profondément changé. Le cours cherchera à rendre compte de ces changements tout en les expliquant. Il fera aussi le point sur les diverses interprétations qui sont données quant à cette évolution.

Action publique (24 heures) Semestre 1 – Vincent Dubois

Cet enseignement appréhende les politiques publiques comme le produit des rapports entre des institutions, groupes et agents sociaux multiples (hauts fonctionnaires, groupes d'intérêts, experts, media, etc.), et montre comment elles contribuent en retour à la régulation des rapports sociaux. Cette approche relationnelle permet de saisir la fabrication concrète des politiques en même temps que leurs enjeux sociaux, de la construction des problèmes publics au traitement quotidien des populations. Elle permet également de comprendre les transformations majeures de l'action publique intervenues au cours des dernières décennies, et en particulier le tournant néo-libéral.

Européanisation des politiques publiques (24 heures) Semestre 2 – Vincent Dubois et Hélène Michel

Cet enseignement s'appuie sur les cours « science politique de l'Europe » et « action publique ». Il est centré sur les processus d'européanisation, qui incluent 1) la formation d'un espace européen de production des politiques publiques ; 2) les convergences des politiques nationales, qui procèdent tant de l'influence de l'UE sur les Etats membres que des logiques horizontales de mise en concurrence et de mise en comparaison de ces États ; 3) les usages par les gouvernements nationaux et locaux des programmes et modèles européens d'action publique.

#### Politique locale (24 heures) – Marine de La Salle

Ce cours de politiques locales a pour ambition de renforcer les connaissances acquises des étudiant sur les institutions politiques locales en Europe et les niveaux de gouvernements locaux, et de les mettre à l'épreuve de l'analyse socio-politique. Il s'agira dans la première partie du cours de dresser un panorama des modes de structuration différenciés du pouvoir local en Europe (par ex. en Espagne, Allemagne, Royaume Uni, France). La seconde partie du cours, davantage centrée sur la situation française, abordera à grands traits les transformations des institutions locales, des acteurs politiques locaux et de l'action publique locale dans une perspective qui restera toutefois celle de la sociologie politique comparée.

#### Démocraties comparées (24 heures) – Juan Torreiro

Après un rappel des principales trajectoires de démocratisation et l'analyse de la genèse historique des clivages politiques qui caractérisent les principaux pays européens, le cours s'intéressera aux transformations contemporaines que connaissent les régimes démocratiques en Europe : restructurations des partis et des formes de campagne électorale ; logiques de territorialisation de la compétition politique et des comportements électoraux ; transformations des profils des professionnels de la politique.

#### Science politique de l'Europe (24heures) Semestre 1 – Hélène Michel

Le cours a pour objectif de présenter l'Union européenne à travers la sociologie politique de ses acteurs. Tout en partant des organes institutionnels (Commission, Parlement, Conseil, Comité des régions...), il s'agit d'étudier ceux qui y travaillent et de rendre compte de leurs pratiques politiques et des enjeux spécifiques auxquels ils sont confrontés. Ce faisant, ce cours fournit aux étudiants une des clefs de compréhension de la genèse et du fonctionnement de l'Union européenne, indispensable pour suivre le cours « européenisation des politiques publiques ».

Le cours est assorti de conférences de méthodes

#### Participation politique et électorale (24 heures) Semestre 2 – Jean-Philippe Heurtin

L'intitulé du cours invite à penser un très large spectre d'actions de « participation » et de définitions de la « politique ». La « participation politique » peut en effet s'entendre des formes les plus institutionnalisées et les plus légitimes de l'action politique (l'inscription sur les listes électorales, la participation électorale, l'engagement politique dans un parti, et même la participation à une discussion politique ou le suivi de l'actualité politique dans les médias) qui définissent le plus classiquement ce que l'on entend par la « citoyenneté ». Mais cette participation peut revêtir des formes plus labiles (les moins usuellement qualifiées de « politiques », mais qui peuvent historiquement recevoir la signification d'une critique ou d'une protestation politique, comme, par exemple, la religion, les manières de se vêtir ou de s'alimenter, la sexualité, etc.), et emprunter des formes moins conventionnelles, voire devenir violentes. Le cours entend ainsi parcourir ce spectre, examiner les logiques sociales et politiques qui président à comprendre comme « politique » toute une série très disparate de pratiques, et conduire à une réflexion plus générale sur ce que l'on entend de manière variable, et historiquement changeante, par « politique ».

## Sociétés et politiques culturelles (24 heures) – Jérémy Sinigaglia

L'objectif du cours « Sociétés et politiques culturelles » est de rendre compte de la construction des politiques publiques de la culture et de saisir leurs effets sur les pratiques culturelles dans les sociétés contemporaines. Le cours est organisé en deux parties. La première analyse la genèse et les transformations de l'action publique culturelle. En s'appuyant sur une sociohistoire des politiques culturelles modernes (principalement depuis le 19<sup>ème</sup> siècle) et en mettant en œuvre les principes d'une sociologie de l'action publique, il s'agira d'analyser le rôle des différents acteurs individuels et collectifs engagés dans l'action (artistes, militants culturels, militants politiques, hauts fonctionnaires, etc.) et la structuration des administrations de la culture (au niveau national et à tous les échelons du territoire). La deuxième partie porte sur les pratiques culturelles et analyse la manière dont elles sont affectées (contraintes, développées) par les politiques de la culture. Il s'agira notamment de mesurer les effets des politiques de démocratisation et de décentralisation culturelles sur les inégalités d'accès à la culture et plus largement sur les clivages sociaux produits et renforcés par la différenciation des pratiques artistiques et culturelles et les stratégies de distinction.

## Communication politique et gouvernement des opinions (24 heures) Semestre 2 – Julie Sedel

Ce cours s'intéresse aux transformations de la communication politique et des modes de gouvernement des opinions à partir de grands thèmes : le travail de valorisation des acteurs et des institutions politiques, l'opinion publique et les sondages, le journalisme et ses transformations, la réception des messages et de leur influence, le rôle de la communication dans la construction des problèmes publics, les frontières entre communication politique et communication publique, entre « propagande » et « communication ».

## Mondialisation, régionalisation et transformation des systèmes étatiques (24 heures) – Magdaléna Hadjiisky

Ce cours ambitionne d'analyser la relation contemporaine unissant les Etats et les organisations internationales (OI) en utilisant les outils de la sociologie politique. A travers des cas d'étude précis (portant sur l'Union Européenne, l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique et la Banque Mondiale, la « Troïka » en Grèce), accompagnés du témoignage d'acteurs (fonctionnaires nationaux et internationaux), le cours questionnera le statut contemporain des Etats dans le système international. Les trois alternatives dégagées par la littérature spécialisée seront en particulier analysées. Les OI peuvent être considérées (1) comme des institutions dont le pouvoir dépend essentiellement du mandat transmis par les Etats – auquel cas l'analyse se concentre sur l'organe interétatique de l'organisation et sa dépendance vis-à-vis du contexte géostratégique mondial. Elles peuvent être conçues (2) comme des bureaucraties autonomes dotées de l'équivalent d'un « esprit de corps » – ce qui implique de centrer le questionnement sur les départements de l'organisation étudiée, la formation et les parcours de leurs cadres. Elles peuvent enfin (3) servir d'échelles professionnelles à des élites mondialisées – ce qui oriente l'étude vers l'analyse des itinéraires professionnels et relationnels des agents de ces OI, propres à repérer réseaux et multipositionnalités.